

## POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A MONTRAVEL



**Seuil d'information et de recommandation**

Communiqué du: **03/02/2013 7h30**

Observations: **Dimanche 3 février 2013**  
**Terminé**

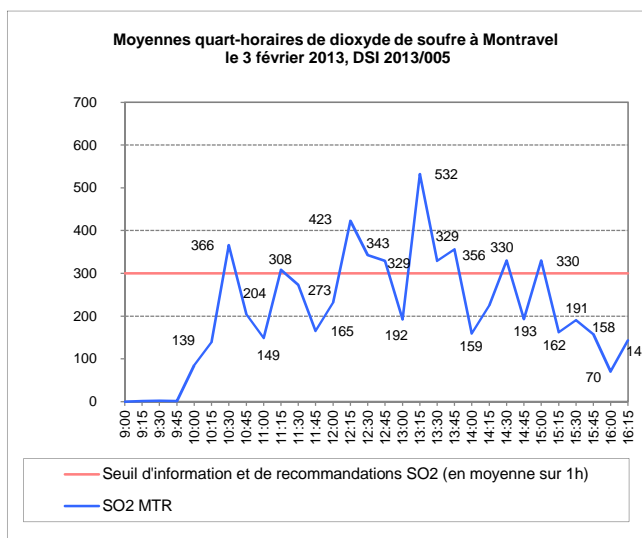
### Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur Montravel, de fortes concentrations en dioxyde de soufre ont été mesurées dimanche 3 février à partir de 10h15.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]), a été dépassé à 12h45 avec une valeur de 332 µg/m<sup>3</sup> (moyenne horaire glissante sur 15min de 11h45 à 12h45).

La fin du dépassement a été constatée à 14h15 avec une valeur de 267 µg/m<sup>3</sup> mais les niveaux de dioxyde de soufre sont restés élevés jusqu'à 20h pour devenir faibles à partir de 23h.

<b>Zones concernées</b>	Montravel - quartiers situés à l'Est de Doniambo
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	332 µg/m <sup>3</sup> moyenne de 11h45 à 12h45
<b>Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	267 µg/m <sup>3</sup> moyenne de 13h15 à 14h15.
<b>Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)</b>	2
<b>Maximum horaire (concentration - heure)</b>	352 µg/m <sup>3</sup> moyenne de 12h45 à 13h45.
<b>Moyenne journalière</b>	97 µg/m <sup>3</sup>



### Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, les vents moyens à forts de 9 à 14 kt, de secteur Ouest-Sud/ouest, ont été observés de 9 à 14 kt.

Ces directions de vents correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de **300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

### Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

**Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.**

**Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.**

**Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.**

### Le SO<sub>2</sub> en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure